

COMMUNE
DE
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

TRAVAUX DE VOIRIE

LA VOIRIE COMMUNALE LES CHANTIERS A VENIR

La rénovation de notre voirie communale est la première ligne budgétaire de la section d'investissement de notre commune.

Tous les ans, plus de 40 000 € sont investis dans la rénovation, l'entretien et l'aménagement de la voirie communale.

Depuis 1995, nous avons dépensé 700 000 € et rénové ou créé les voiries (en vert) suivantes :

- Rue Belle-Vue (côté rue de la croix)
- Rue des Casemates
- Rue du Château d'eau
- Rue des Coudriers
- Rue de l'Ecole
- Rue du Fellacker
- Rue du Fort (tronçon chapelle – école)
- Place Charles de Gaulle
- Rue du Marker
- Rue de Molsheim (entrée sud)
- Rue de la Mossig
- Rue du Moulin
- Rue des Peupliers
- Rue Saint Amand (tronçon Poste Electricité de Strasbourg – Rue Belle-Vue)
- Rue Saint Sébastien
- Rue de Saverne (cimetière)
- Salle polyvalente
- Presbytère

Quelques chiffres :

Montant des travaux réalisés ces 4 dernières années :

2008 : 43 063 €	2009 : 38 503 €
2010 : 41 000 €	2011 : 41 100 €

Notre village c'est :

5 244 m de voirie communale
1 469 m² de places publiques
17 795 m de chemins ruraux

UNE LOGIQUE D'AMÉNAGEMENT GLOBAL ET D'OPTIMISATION DES DÉPENSES

Dans certains quartiers, des travaux de raccordement ou d'amélioration du réseau d'eau, d'assainissement ou du pluvial sont en cours ou vont être réalisés. Ces travaux nécessitent que la chaussée soit ouverte, il est donc normal, afin d'optimiser le coût de ce chantier, que la reprise de la voirie soit entreprise à ce moment-là.

Dans d'autres quartiers, ce sont des programmes de renforcement électrique ou d'installation du réseau Gaz qui sont en cours d'étude, il apparaît alors logique que les travaux de voirie et des réseaux se fassent de concert.



En dehors de cette logique de complémentarité des travaux, les amorces vers la rue de Molsheim ou la rue de Saverne sont également prévues pour assurer un maillage complet de ces dispositifs.

DES TRAVAUX D'ENVERGURE EN COURS ET UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE

La Communauté de Communes a programmé les travaux de renouvellement des réseaux eaux potables et assainissement des ruelles suivantes

La mise en souterrain du réseau de télécommunication, l'implantation du réseau gaz, la mise en œuvre d'un fourreau pour le haut débit et la rénovation de l'éclairage public suivent les travaux d'eau et d'assainissement déjà exécutés dans la rue Rue des Jardins et la Rue du Forgerons.

A partir du 29 mai 2012, les rues (en violet) seront en chantier pour une durée prévisionnelle de 8 à 14 mois, hors intempéries.

Rue des Jardins
Rue des Sœurs
Rue Emma et Dorette MULLER
Rue du Père Eugène HUGEL
Rue du Presbytère
Rue de l'Eglise
Petite rue de l'Eglise
Rue du Tonnelier
Rue du Forgerons.



et sont concernés par les travaux par les travaux suivantes

L'assainissement **(Communauté de Communes Tel. 03 88 49 82 58)**



L'état de vétusté nécessite de remplacer l'ensemble des réseaux d'assainissement, des branchements, des bouches d'égouts des différentes rues programmées. La conduite rue des Tonneliers sera remplacée par une conduite en PVC CR16 diamètre 250 mm tandis que l'ensemble des autres rues, il est prévu de poser une conduite en béton armée haute performance diamètre 300 mm.

L'ensemble des branchements et des vingt bouches d'égout sera repris en PVC CR16 diamètre 150 mm

Le montant du projet est estimé à 270 000 euros TTC

L'eau potable (Communauté de Communes Tel. 03 88 49 82 58)

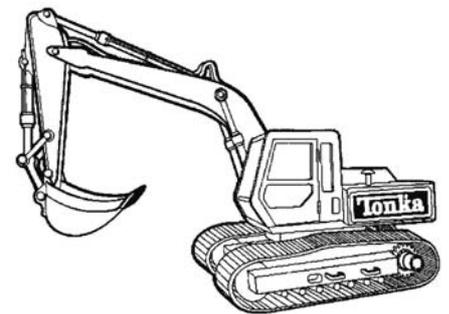
La conduite existante de la rue des Sœurs a déjà été renouvelée, il y a quelques années en PVC pression 110 mm. Dans le cadre du présent chantier, il est prévu de boucler cette conduite avec la rue Saint Maurice en passant par la Petite rue de L'Eglise en PVC 16 bars.

Les rue du Presbytère et de l'Eglise seront renouvelées en PEHD 16 bars diamètre 63 mm
L'impasse des Tonneliers ainsi que la petite antenne à l'amont de la rue de l'Eglise seront traités en PEHD diamètre 50 mm. Sur l'ensemble des rues traitées, il est prévu de reprendre les vingt cinq branchements jusqu'aux compteurs.

Le SDEA prendra prochainement contact avec les riverains concernés.

D'autre part dans le cadre de la mise en conformité de la défense incendie, des nouveaux poteaux d'incendie seront mis en œuvre.

Le montant du projet est estimé à 450 000 euros TTC



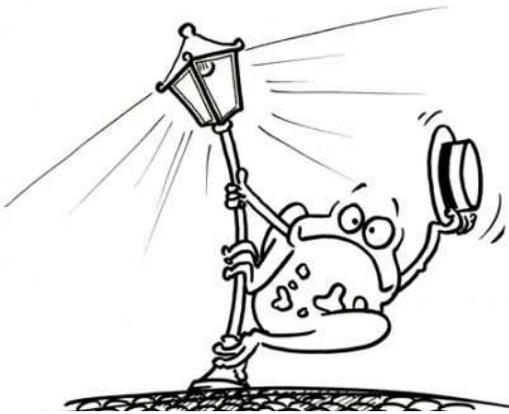
Le Gaz (Gaz de Barr Tel. 03 88 58 56 70)



Le Gaz de Barr procédera à la pose du réseau gaz par la mise en place d'une conduite PEHD 63 mm haute pression de couleur noir-jaune Il est prévu également la mise en place de l'ensemble de coffret de raccordement. Pour les particuliers. Ce seront les premiers travaux de grande envergure dans le village pour notre nouveau partenaire, le Gaz de Barr

Le montant du projet est estimé à 120 000 euros TTC

L'Éclairage Public (Commune de Soultz-les-Bains Tél. 03 88 38 10 24)



L'éclairage public va également être enfoui (rue des Jardins, Rue Emma et Dorette Muller...) et ces travaux sont en coordination avec les travaux d'enfouissement des autres réseaux secs, implanté de préférence sur les façades des habitations

Les collectivités ont pris conscience de la nécessité de préserver au maximum les ressources énergétiques et s'engagent dans une démarche de développement durable en donnant la priorité aux travaux de remplacement du matériel d'éclairage public vétuste peu performant et fort consommateur d'électricité.

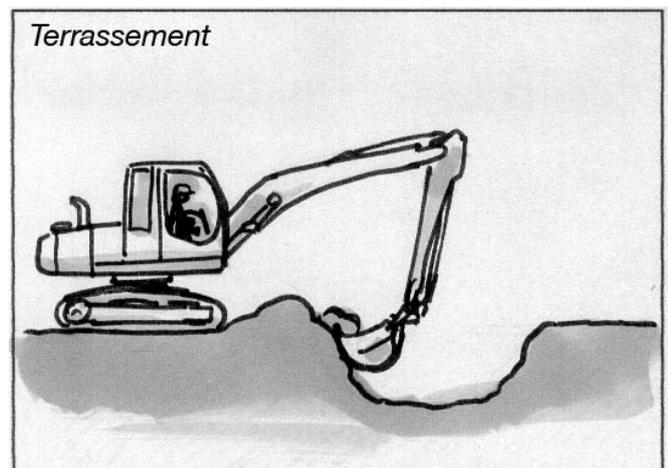
Dans le cadre de ces travaux de renouvellement de matériel, il sera notamment privilégié l'installation de lampes à basse consommation et de commandes astronomiques très souples d'utilisation qui leurs permettent de programmer l'extinction totale ou partielle des points d'éclairage pendant une partie de la nuit afin de diminuer notre facture énergétique.

Le montant du projet est estimé à 143 500 euros TTC

Sont également prévus des travaux l'achèvement de la rue du Holtzberg et rue de Biblenheim (exploitation SCHMITT Joseph)

Néanmoins, dans toutes ces rues, nous étudions aussi la problématique de l'écoulement des eaux pluviales qui devrait faire augmenter considérablement le coût de ces travaux.

La Commune de Soultz-les-Bains a également procédé au décaissement du futur parking du Hall des Sports. Ce « trou » servira à accueillir les déblais valorisables pour permettre à la Commune de créer du stationnement sans engager des dépenses importantes.



En parallèle, quatre dossiers sont en cours d'instruction

Le premier, le plus avancé, concerne celui de l'aménagement de la rue des Peupliers

Le second concerne le raccordement des deux amorces de la rue Belle Vue, sous la forme d'un chemin rural entre la rue Saint Amand et la Rue de la Croix

Le troisième concerne la rue de Strasbourg, lié à la problématique de l'écoulement des eaux pluviales qui devrait faire augmenter considérablement le coût de ces travaux mais nécessaire pour lutter contre les coulées d'eau boueuse

Le quatrième et le plus important concerne l'aménagement de la traverse d'agglomération (rue de Saverne et Rue de Molsheim) qui fera l'objet d'une communication au BIC de juin 2012 et qui commencera par la pose de l'assainissement eau pluviale devant la Mairie.

Entretenir nos rues et rénover notre voirie communale sont aujourd'hui les priorités des investissements municipaux.

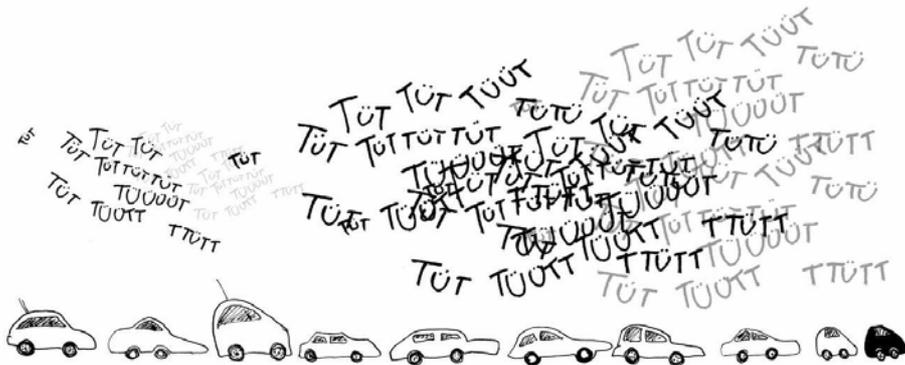


DES NUISSANCES LIEES AUX TRAVAUX



Les grands principes généraux ont été adoptés pour les travaux :

- Les accès riverains et aux garages privés seront maintenus dans la mesure du possible.
- Afin de permettre la continuité de la collecte des déchets par le SELECT'OM et en cas de coupure de la circulation, il appartient de regrouper les poubelles au droit de la RD422
- Le stationnement sera supprimé au droit des chantiers pour permettre la desserte des chantiers
- Le maintien et l'adaptation des cheminements piétons
- La mise en place d'une signalétique « travaux »



Vous serez régulièrement tenus informés de l'actualité du chantier pour réduire au maximum l'impact des travaux sur votre vie quotidienne.

OU SE RENSEIGNER ?

- Apres des agents du chantier qui viendront à votre rencontre
- Apres de Stéphane en Mairie
- Par courrier électronique : mairie@sultz-les-bains.fr
- Etre alerté par mail (inscrivez-vous à la newsletter communale). Dès qu'une information sera disponible concernant (fermeture d'une voie, mise en sens unique, décalage d'un chantier), vous recevrez une alerte mail en temps réel.

La Commune de Sultz-les-Bains et les entreprises qui réalisent les travaux remercient les riverains et les usagers de ce secteur pour leur compréhension.

